



153
internationaux



26
records de France



105
titres de champions
de France



25
participations aux
Jeux Olympiques



9
médailles
olympiques



17
sections

**C.R. de l'Assemblée Générale du BEC omnisports,
du jeudi 8 février 2024 qui s'est tenue 14 avenue
Jean BABIN, 33600 Pessac**

La feuille d'émargement a été signée et donc à la suite de la présence comptabilisée des présents ou représentés, le quorum de l'AG du 08 février, à 19 h, étant atteint : Jean-Marie Birbis président de séance déclare que la délibération pouvait se dérouler.

Cette saison sportive 2022-2023 a été marquée par la décision du Président de l'université de Bordeaux de fermer, à compter du 01 septembre 2022 inclus, tous les locaux du BEC omnisports, c'est-à-dire la réalisation de l'ensemble sportif et culturel de Rocquencourt, construit et financé, au début des années 80, par notre association Bordeaux-Etudiants-Club née en 1897.

Ordre du jour de l'AG :

1. Accueil, liste des présents, vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
3. Rapport Moral et d'Activités
4. Approbation du Rapport Moral et d'Activités
5. Rapport Financier de l'exercice 2022-2023
6. Rapport du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des Comptes de l'exercice 2022-2023
8. Questions diverses.

Résolution 1 : Adoption de l'ordre du jour de la séance.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 2 : Adoption du Rapport Moral et d'Activités.

En introduction au rapport moral, le président rappelle que :

Ce rapport est censé faire un point sur l'activité de la saison 2022 – 2023, alors que cette dernière a commencé depuis quasiment 7 mois, et si nous tenons cette AG si tardivement c'est que certains éléments financiers n'ont pas été remis à temps au cabinet comptable et cela nous conduit à cette situation. Je vous redemanderai donc de bien vouloir faire le nécessaire pour que la prochaine AG puisse se tenir courant novembre au plus tard.

A ce jour, nous n'avons plus que 13 sections actives pour environ 1500 adhérents, et je rappelle aux sections qui auraient des velléités à voler de leurs propres ailes que seuls l'histoire et le poids du BEC permettent aux sections d'exister vis-à-vis des collectivités. Sans le club omnisports, il n'y a plus d'existence juridique et donc plus de sections.

Pour ce qui est de la partie plus administrative de notre association-club omnisports, nous avons eu du mal, en raison de nombreuses absences, à tenir les réunions nécessaires au bon déroulement du fonctionnement quotidien, à savoir :

- *Les réunions du CA,*
- *Les réunions mensuelles du Bureau Directeur,*
- *Les réunions de la Commission des Présidents*
- *Ainsi que les réunions avec les sections qui le souhaitent*

Pour cette saison 2022-2023, un des faits importants voire vital pour les sections concernées, est l'application de la règle utilisateur payeur de l'université qui conduit maintenant les sections qui pratiquent sur le campus à payer les installations, ce qui correspond à un budget supplémentaire de l'ordre de 80 k€, pour l'ensembles de sections concernées. Ce point a entraîné immédiatement la fermeture des sections Tennis et Yoseïkan.

Le fait le plus marquant de cette saison a été l'expulsion du siège social du BEC et de son club house. Ce qui a entraîné d'une part la fermeture du centre de loisirs mais également du trinquet, ces deux activités étant des sources de revenus pour le club, et d'autre part la perte d'un lieu de vie qui permettait aux sections, ainsi qu'à l'association des anciens et amis, de se réunir et de pouvoir se rencontrer autour d'un verre de l'amitié. Il a donc été décidé de déménager le club house à Kergomard dans une petite maison située à côté de la salle d'armes, j'en profite pour remercier l'escrime d'avoir aidé à cette décision et de bâtir une structure légère et temporaire à côté de l'ex-club house en attendant mieux et après avoir analysé les différentes solutions. En effet, notre présence sur le campus est indispensable.

Dans la présentation qui suit sur les activités des sections, seules figurent celles qui nous ont adressé leur bilan d'activité. En rappel, ce bilan qui émane des AG de chaque section devrait remonter à l'omnisports à chaque fin de saison

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 3 : Validation des comptes de l'exercice 2022-2023

Après la présentation des comptes par le cabinet comptable LASSUS, il apparait un résultat positif sur l'exercice de 6 k€ vs une perte de 70 k€ sur l'exercice comptable 2021-2022.

Le commissaire aux comptes a validé la tenue des comptes et a juste mis en garde sur la tenue des caisses de certaines sections.

Il est proposé d'affecter le résultat au Report à nouveau.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les points suivants à l'ordre du jour sont des points informatifs et ne donnent pas lieu à des votes.

Séance levée à 20h45

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre Vosgin

BORDEAUX-ÉTUDIANTS-CLUB

Doyen des clubs Universitaires français



Jean-Pierre Vosgin

Secrétaire général du B.E.C omnisports

14 Avenue Jean Babin, 33600 Pessac

Tel: 05.56.37.48.48.

jeanpierrevosgin@club-internet.fr - www.bec-bordeaux.fr

Association loi 1901 Code APF- 93127 Siret: 327 308 605 00027
